PRÉFÈTE
DU RHÔNE
Liberté
Égalité
Fraternité

ATTESTATION D'EXAMEN CLINIQUE DEVANT ACCOMPAGNER LE MOUVEMENT DE BOVINS DANS UNE ZONE RÉGLEMENTÉE SUITE À UN FOYER DE DERMATOSE NODULAIRE CONTAGIEUSE BOVINE (DNC)

ARRÊTE PRÉFECTORAL n°SPA 2025-179 déterminant une zone réglementée suite à un foyer de dermatose nodulaire contagieuse bovine
RÈGLEMENT (CE) N°1/2005 DU 22 Décembre 2004 relatif a la protection des animaux pendant le transport et les opérations annexes

II. PARTIE À COMPLÉTER PAR LE VÉTÉRINAIRE AYANT RÉALISÉ L'EXAMEN CLINIQUE DES ANIMAUX

Identification des bovins visés

Catégorie : Gros bovin- Veau- Génisse- Broutard (rayer la/les mentions inutiles)

N° d'identification

Attestation d'examen clinique

EXAMEN CLINIQUE : lieu : ……., date et heure : …….

☐ j'atteste que les animaux visités, comprenant ceux désignés ci-dessus, ne présentent pas de signes compatibles avec la DNC.

Remarque :
……
……

Fait à (lieu) : …….. , le (date et heure) ……. Nom/prénom du vétérinaire : …….. Téléphone : …….	Signature et Cachet du vétérinaire :